Relevez le défi de la transition au sein de votre foyer sur La Roche-Aux-Fées Communauté (35)

Le Réseau Cohérence et La Roche-Aux-Fées-Communauté proposent aux habitant.e.s de participer à un projet baptisé « Sur les chemins de transition ». Durant cinq mois, vingt foyers seront accompagnés individuellement et collectivement afin de changer et/ou renforcer leurs pratiques du quotidien en faveur des transitions, dans les domaines de l'alimentation, du logement, de l'énergie, de la mobilité, de la biodiversité, de la solidarité...

« Sur le chemin de la transition », c'est le nom du projet qui est proposé aux habitant.e.s de la Roche Aux Fées Communauté, regroupant seize communes au Sud-Est de l'Ille-Et-Vilaine (Amanlis, Arbrissel, Boistrudan, Brie, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-La-Forêt, Janzé, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Saint-Colombe, Le-Theil-De-Bretagne, Thourie). La collectivité et le Réseau Cohérence proposent ainsi aux citoyens du territoire de rejoindre un collectif d 'une vingtaine d'habitant.e.s afin de participer à ce « défi des familles en transition ». Un projet qui prend place parmi un panel d'actions mises en place par La Roche aux Fées Communauté, dans le cadre de l'appel à projets régional « Mobilisons les bretons pour la transition ». « Vingt foyers vont être accompagnés », explique Solenne Boiziau, chargée de mission transition écologique et solidaire au sein du Réseau Durant cinq mois, à partir de mars, les Cohérence. habitant.e.s auront droit à des actions individuelles, afin de faire un points sur sa situation, « à l'aide d'un outil développé par Cohérence et baptisé l'Agenda des Transitions », précise Solenne.

Des temps collectifs seront ainsi proposés, comme par exemple des ateliers, des visites, des conférences...

Un programme encore « en construction, qui se fera en fonction des besoins et envies du groupe », selon la chargée de mission. Le tout « dans une démarche de bienveillance », afin « de s'entraider et de partager ». C'est dans cet esprit que c'est ainsi engagée Bénédicte Tourneux, habitante de Janzé. Fondatrice de l'association « Les Colibiris de la Roche Aux Fées Communautée, elle participe au défi pour « rencontrer des gens qui ont la même sensibilité, voir ce qu'ils font de plus, de moins, le collectif permet également de se sentir moins seule et de se remotiver ». Elle poursuit, « j'ai envie d'apprendre à faire mes produits ménagers et à trouver des solutions en matière de transport, parfois contraignant. »

Même son de cloche pour Hajar Bequet, qui vit à Amanlis. Elle est consultante en permaculture humaine en entreprise, et les accompagne à mettre en place une gouvernance collective. Hajar et sa famille font déjà des choses : côté jardin, le composteur et le poulailler faits maison permettent de réduire considérablement les déchets, et en plus de profiter d'œufs frais et également d'un potager. Ils tentent de consommer local au maximum, en se rendant sur le marché, auprès des producteurs locaux. Ils ont également fabriqué une réserve d'eau bénéficiant aux animaux et aux plantes. Ils font le tri, essayent de réduire leur consommation d'eau, mais il y a encore des améliorations à faire de ce côté-là... C'est donc pour en apprendre d'avantage que Hajar rejoint la démarche « Sur le chemin des transitions. » Via ce projet, elle et sa famille souhaitent apprendre pour « améliorer leur responsabilité, pérenniser leurs actions du quotidien pour que ça devienne des réflexes ». Habitant à la campagne, la mobilité est au cœur de leur problématique. Ils se demandent également « comment limiter la consommation d'eau, et comment réduire encore plus les déchets. »

La participation au défi « sur le chemin de la transition »

est gratuite. Il reste encore des places, en particulier pour les habitant.e.s de « Forges, Martigné, Chelun, Sainte-Colombe, Coesme, Thourie, Arbrissel et Marcillé », souligne Solenne.

Pour plus d »infos et inscriptions : https://www.rafcom.bzh/actualites/sur-le-chemin-des-transition s-relevez-le-defi

A Rennes, une coopérative pour se « réapproprier l'organisation des obsèques » et regarder la mort autrement

Chaque année à la Toussaint, nombreux sont les français.e.s à arpenter les allées des cimetières pour se souvenir de leurs défunts. Lors de la mort d'un proche, c'est le moment où l'on est confronté aux démarches liées aux obsèques. Il faut alors contacter une entreprise de pompes funèbres. Dans ce domaine, les grandes entreprises pèsent de tout leurs poids. Mais il est également possible de faire appel à l'une des cinq coopératives funéraires qui existent en France. A Rennes, la Coopérative Funéraire existe depuis janvier 2020. Sa raison d'être : permettre aux citoyens de se réapproprier l'organisation des obsèques, et de « recréer du bien commun autour de la mort. »

Tout démarre il y a 10 ans. Isabelle Georges, alors directrice d'un groupement d'employeurs dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, était en voyage d'étude au Canada, au Québec. C'est là qu'elle découvre le principe des coopératives funéraires, très présentes là bas. « Je n'y connaissais rien au milieu funéraire, mais c'était passionnant. On était plusieurs à être intéressés par le fonctionnement », expliquet-elle. Cinq ans plus tard, confrontée au décès d'un proche, elle se rend compte que le secteur des entreprises de pompes funèbres traditionnelles ne correspond pas à ses attentes. En 2016, ayant l'opportunité de partir s'installer quelques temps au Canada, Isabelle décide de tester le concept de coopérative funéraire en y travaillant sept mois. Fin 2017, de retour en France, elle entreprend alors de suivre une formation de conseillère funéraire, puis de directrice, et fait mûrir son projet, qu'elle veut en lien avec l'économie sociale et solidaire. « Le jour où j'ai été diplômée, le 30 mai 2018, je démarrais l'accompagnement par le l'incubateur du Tag 35 », se souvient-elle. Le début d'une aventure collective de plusieurs mois durant lesquels elle parvient à fédérer autour de son idée. « Quinze personnes ont embarquées ». En juillet 2019, la première assemblée générale de la coopéative, qui est une Scic, a eu lieu, et en janvier 2020, l'entreprise de pompes funèbres est officiellement lancée.

Mais pourquoi une coopérative ? « Le fonctionnement en Scic est vraiment dans l'ADN du projet », souligne Isabelle. « L'idée, c'est de faire en sorte que les citoyens reprennent le pouvoir dans l'organisation des obsèques, qu'ils aient accès à l'info, sur un sujet encore tabou. L'objectif est qu'ils puissent faire un choix éclairé, dans un moment difficile». Sans oublier une volonté « d'améliorer le bien-être des salariés au travail, dans un secteur qui peut être éprouvant, où les rémunérations sont généralement peu élevées, avec des horaires compliqués ». Le statut Scic permet ainsi d'associer dans la même structure les familles, les salariés, et aussi les partenaires. Un conseil d'administration, appelé « Conseil d'effervescence », réunit ainsi quinze personnes, venant d'horizon différent.

Des « Cafés mortels » pour discuter de la mort

Outre son fonctionnement atypique de par son statut, la Coopérative Funéraire de Rennes développe aussi des outils pour partager l'information autour du sujet de la mort. Elle organise ainsi régulièrement des « Cafés Mortels » dans des bars locaux, qui permettent d'aborder ce sujet sous un angle spécifique. Une manière d'être acteur du territoire. « Nous proposons aussi des outils pédagogiques, comme par exemples des schémas permettant d'expliquer les différents choix qui s'offrent et ce qui est possible de faire au niveau de la réglementation concernant ce qui entoure les obsèques », souligne Isabelle.

La coopérative funéraire de Rennes est aussi engagée dans le développement durable. « On essaie d'oeuvrer pour des funérailles plus respectueuses de l'environnement », observe Isabelle. « Par exemple on ne vend pas de plaques, ni de fleurs en plastique. On propose plutôt de cueillir des fleurs du jardin. On informe aussi sur l'existence d'essences locales chez certains commerçants », détaille Isabelle. « Mais on n'est jamais dans le jugement, on informe ». Idem sur la question des cercueils. Ceux en carton, censés être plus écologiques, « ne le sont pas vraiment, notamment de par leur empreinte carbone et leurs conditions de fabrication. Il y a encore des évolutions à apporter dans le domaine », selon la conseillère funéraire, qui souhaite aussi participer avec son entreprise au débat sur la végétalisation des cimetières. « Il faut montrer aux élus qu'il y a des solutions moins minérales, et que c'est une demande des citoyens ». La coopérative précise ainsi que le caveau n'est pas une obligation et que l'inhumation en pleine terre, « moins impactant », est tout à fait légal. Un travail peut d'ailleurs être mené avec un paysagiste, pour créer une tombe végétale, qui peut aussi intégrer du métal, du bois… « Moi, ce que je défends, c 'est que les familles fassent leur choix », affirme Isabelle, qui a ainsi accompagné 95 familles dans l'organisation d'obsèques, avec ses deux autres collègues salariés. Une « extraordinaire aventure » et dont l'un des enjeux à venir est « de structurer

davantage le sociétariat », afin de les impliquer encore davantage dans ce projet participatif.

Plus d'infos : https://www.lacoopfunerairederennes.fr/

A Laillé (35), on recherche des habitant.e.s en action pour la biodiversité

A Laillé (35), la commune et le réseau Cohérence s'associe pour proposer un projet autour de la préservation de la biodiversité. Une vingtaine d'« habitant.e.s en action » formeront un groupe qui sera accompagné durant des temps d'animation individuels et collectifs, durant huit mois, pour faire le point sur les actions mises en place et à mettre en œuvre pour favoriser la protection de la biodiversité sur la commune.

Vous habitez Laillé ? La protection de la biodiversité vous préoccupe ? Alors devenez un.e « habitant.e en action » ! Ce dispositif, dont le nom précis est « Laillé en biodiversité — habitant.e en action » est proposé par la commune, avec le réseau Cohérence.

Il s'inscrit dans le cadre du projet plus large « Laillé en biodiversité », programme de mobilisation citoyenne autour des transitions avec la biodiversité comme porte d'entrée, en réponse à l'appel à projet « Mobilisons les bretons pour la transition » lancé par la Région, et avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Une dizaine d'habitant.e.s sont d'ores et déjà inscrit.e.s, et

sont prêt.e.s à se lancer dans une aventure qui va durer huit mois, et qui « va démarrer en janvier 2022 », précise Solenne Boiziau, chargée de mission Transition Ecologique et Solidaire au sein du Réseau Cohérence, qui accompagnera le groupe. Pour multiplier les points de vue et aller chercher d'autres publics, cinq foyers seront tirés au sort par la mairie de Laillé, auxquels il sera proposé de participer au projet. « L'idée, c'est de constituer un groupe avec des habitant.e.s plus ou moins engagé.e.s sur la question de la biodiversité, de ne pas réunir que les convaincu.e.s », explique Solenne.

Parmi les personnes intéressées, on peut citer Nadège animatrice nature et installée depuis trois ans en auto-entrepreneuse sur la commune. Pour elle, la participation au groupe représente une opportunité de « réfléchir ensemble et mobiliser d'autres habitant.e.s pour avancer ». Henry, quant à lui, vit à Laillé depuis 10 ans et travaille dans le domaine des énergies renouvelables. Déjà engagé avec sa famille dans un « défi eau et énergie », il souhaite « partager avec d'autres lailléen-nes sur les moyens d'aller plus loin que le constat et proposer des actions à mener ensemble : animations nature, sensibilisation… ».

Comment concrètement va se passer l'aventure « Laillé en biodiversité — habitant.e en action » ?

« Il y aura dans un premier temps des diagnostics individuels, afin que chacun identifie ses pratiques en faveur de la biodiversité, grâce à un outil créé par le Réseau Cohérence et qui s'intitule l'Agenda des Transitions, mais qui va être ici adapté à la thématique, avec l'aide d'associations locales comme Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, et la commune de Laillé », précise Solenne.

Six à huit temps d'animation collectifs seront aussi mis en place, en fonction des envies et des besoins des membres : chantiers participatifs, balades, ateliers au jardin, expressions artistiques… « On sera dans le faire et

l'expérimentation, le but est d'explorer la nature dans son environnement proche », poursuit Solenne. Deux autres temps ouverts seront organisés en fin d'année, dont un qui permettra d'évaluer les actions de la commune sur la biodiversité, grâce au « Baromètre des transitions », autre outil développé par Cohérence et là encore adapté au contexte. Le temps suivant devrait permettre l'émergence d'un projet de territoire sur la biodiversité, avec des projets que les habitant.e.s auront envie de porter, comme par exemple une grainothèque, un verger partagé...

Si vous êtes intéressé.e pour participer au groupe d'habitant.e.s en action, il est possible de s'inscrire jusqu'à dimanche 12 décembre, auprès de la mairie ou de Cohérence.

Inscriptions : Mairie de Laillé (contact@laille.fr - 02 99 42
57 10)

Renseignements : Réseau Cohérence (06 78 18 28 79 - contact@reseau-coherence.org)

Au cœur du quartier rennais du Blosne, Le Potager des Cultures cultive des légumes et du lien social

A Rennes, dans le quartier du Blosne, l'association Les Cols Verts travaille à faire découvrir l'agriculture urbaine et l'alimentation durable aux habitants, via la micro-ferme Le Potager des Cultures. Samedi, dans le cadre du festival Alimenterre, une visite et une projection du film « Sur le

Champ » y sont organisées.

Derrière le Centre Culturel du Triangle dans le quartier du Blosne au Sud de Rennes se trouve un lieu qui apporte verdure et biodiversité au cœur d'une zone urbaine : le Potager des Cultures. Ici poussent fenouil, artichaut, mâche, persil et autres légumes et plantes aromatiques, dans de grands bacs en bois. Cette micro-ferme urbaine existe depuis septembre 2019, à l'initiative de l'association Les Cols Verts, de Rennes, antenne locale du collectif national du même nom. « Le Potager des Cultures est également issu du budget participatif de la Ville de Rennes », rappelle Aline, l'une des deux maraîchères salariée de l'association. L'objectif, avec la micro-ferme urbaine, est « d'avoir avant tout un outils d'animation, plus que de production. On retrouve la volonté de produire des légumes sur le projet de maraichage qui est en cours sur un terrain d'1,2 hectares à Chantepie », explique-t-elle. Sans oublier la création de lien entre et avec les habitant.e.s, partie prenante du projet.



Sur le terrain attenant au Triangle, des bénévoles peuvent venir jardiner, et apprendre les techniques de base, le tout sans utilisation de produits phytosanitaires. « On cultive selon une logique permacole », précise Aline. « Dans les bacs, qu'on a été obligés de mettre en place du fait d'une pollution des terres, on utilise par exemple la technique des lasagnes : on dispose une couche de bois mort, de la tonte d'herbe, du compost, du fumier, des feuilles mortes, et une couche de 30 centimètres de terre végétale ». Ce qui est produit ici est donné à 95% à l'épicerie sociale du quartier, et pour les 5% restant, vendu au supermarché Breizhcoop, au restaurant La Grenouille à Grande Bouche, ou encore auprès des habitants quand il y a des surplus. Outre les cultures, le jardin « accueille également des groupes scolaires ou extrascolaires, des centres sociaux... », indique Malo, l'un des animateur du lieu. « Et on organise des ateliers régulièrement, comme par exemple des balades botaniques pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales, des cueillettes ». « Le but, c'est

d'aider les urbains à comprendre le végétal qui les entoure, et pour cela l'observation est très importante », commente-il.

Ouvert à tous, le Potager des Cultures est aussi le cadre d'événements, comme ce sera le cas ce samedi, dans le cadre du festival Alimenterre, en partenariat avec l'association Xylm. Au programme, une visite du lieu dès 14h, avec des ateliers de jardinage pour les parents et les enfants, et une projection du film « Sur le Champ » à partir de 16h. Un débat suivra et clôturera la journée à partir de 18h. L'entrée est libre.

Plus d'infos : https://www.facebook.com/colsvertsrennes/

Perma G'Rennes fête ses 5 ans et veut lancer une coopérative de consommateurs

Ce samedi, la micro-ferme urbaine rennaise Perma G'Rennes fête son anniversaire, et souhaite à cette occasion créer une coopérative de consommateurs.

Mickaël Hardy est installé depuis juin 2016 sur le site de la Prévalaye, à Rennes. Il s'est lancé dans un projet encore peu courant sur le territoire breton : une micro-ferme intensive maraîchère en permaculture, en milieu urbain, sur des terres appartenant à la Ville de Rennes. C'est ainsi qu'il s'est installé sur un système très petit, d'un demi-hectare, avec l'objectif de produire autant qu'en agriculture bio sur une surface de un ou deux hectares. Le tout en utilisant les principes de la permaculture, et en utilisant le moins possible les énergies fossiles.

Aujourd'hui, Perma'G'Rennes s'étend sur 5000 m2e, en certification biologique, produit 180 variétés de fruits et légumes, et vend 80 paniers par semaine.

En juillet dernier a été créé l'association « Les Amis de Perma G'Rennes ». Objectif : fédérer les consommateurs en vue de la création d'une coopérative, qui est prévue pour janvier 2022. « Au-delà de permettre aux coopérateurs de profiter des produits de la ferme, l'objectif est avant tout de les inviter à découvrir les pratiques et les valeurs de la permaculture », explique l'association dans un communiqué.

Afin de permettre aux citoyen·ne·s de découvrir Perma'G'Rennes et son projet de coopérative, une après-midi de découverte est organisée ce samedi de 14h à 17h. Au programme, des animations : Vélo Blender, visite de la ferme, vente de produits…

Plus d'infos sur la <u>page Facebook de l'événement</u>, ou sur le site de <u>Perma'G'Rennes</u>

Pour adhérer à l'association, direction la page HellAsso

Et pour lire notre précédent article sur Perma'G'Rennes : http://www.eco-bretons.info/perma-grennes-micro-ferme-permaculture-a-rennes/

L'idée sortie. Voyage en terre bio, escale à Bruz, samedi 11 septembre

Alors que le Congrès Mondial de la Bio s'achève ce vendredi à Rennes, direction Bruz pour une « escale » du Voyage en Terre

Bio. Au programme : animations, table-ronde, projection de documentaire et expo photo, autour de l'alimentation bio et locale.

A l'occasion du Congrès Mondial de la Bio qui se déroule à Rennes, une labellisation « Voyage en terre bio » a été créé pour des événements permettant la mise en avant de ce type d'agriculture. Coordonné par AgroBio35, IBB, MABS, Inrae et la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) de Rennes, Voyage en Terre Bio se déroule depuis maintenant un an en Bretagne et dans les départements limitrophes. Objectif : « sensibiliser largement l'opinion publique à « la bio » comme alternative souhaitable, accessible et nécessaire dans un monde menacé ». Le programme d'évènements doit s'achever en octobre.

Et ce week-end, c'est à Bruz, à côté de Rennes, que Voyage en Terre Bio donne rendez-vous, samedi 11, pour des ateliers et des animations tous publics. De 10h à 17h, les visiteurs seront invités à découvrir des recettes anti-gaspi sur le stand de l'association Aux Goûts du Jour, déguster des tisanes et participer à des animations autour des plantations avec l'association Vert Le Jardin, ou encore visionner le documentaire De la Graine à l'Assiette, ainsi qu'une exposition photo « Les acteurs du bien-manger », tous deux consacrés à la présentation de la restauration scolaire bio et locale à Bruz et de ses acteurs. Enfin, une table-ronde aura lieu de 14h30 à 15h30, animée par le collectif Les pieds dans le plat, en présence d'Isabelle Bretegnier, fondatrice de Pas d'Usine On Cuisine, membre de la SCIC Nourrir l'avenir, de Gaël Frotin et Jean-Jacques Guerrier, respectivement acheteur public et responsable de la restauration collective à Bruz et de Grégory Fachon, agriculteur biologique à Bruz.

Pratique : Voyage en terre bio, de 10h à 17h, Halle Pagnol, Bruz. Entrée libre sur présentation d'un pass sanitaire. Port du masque recommandé.

Plus d'infos : https://www.voyageenterrebio.org